

## Enquête structure des exploitations agricoles 2013

# La concentration de l'activité à l'œuvre

En 2013, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 56 700 exploitations agricoles soit 10 % de moins qu'en 2010. Cette diminution s'accélère par rapport à la décennie deux mille. La surface agricole utilisée diminue sur la même période de 1,7 %.

En corollaire depuis 2010, les exploitations grandissent tant par la taille (+ 9 % en moyenne) que par la dimension économique avec une production brute standard en augmentation de 23 %.

Le nombre des exploitations d'élevage diminue plus vite que la moyenne régionale mais le poids des exploitations en grandes cultures se renforce.

L'agrandissement des exploitations s'accompagne d'une organisation juridique en forme sociétaire plus marquée et d'une diminution du recours à la main-d'œuvre. Le volume de travail baisse de 7 % depuis 2010. Les actifs agricoles vieillissent, l'effectif des moins de 40 ans est en diminution de 14 %.

### Des exploitations agricoles moins nombreuses...

En 2013, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 56 700 exploitations agricoles\* soit 6 400 de moins qu'en 2010. En trois ans, le rythme annuel moyen de diminution du nombre d'exploitations (- 3,5 %) s'est légèrement accéléré par rapport à la décennie deux mille (- 3 %). Il est plus soutenu que celui constaté au niveau national\*\* (- 3 % par an). La superficie agricole utilisée (SAU) par

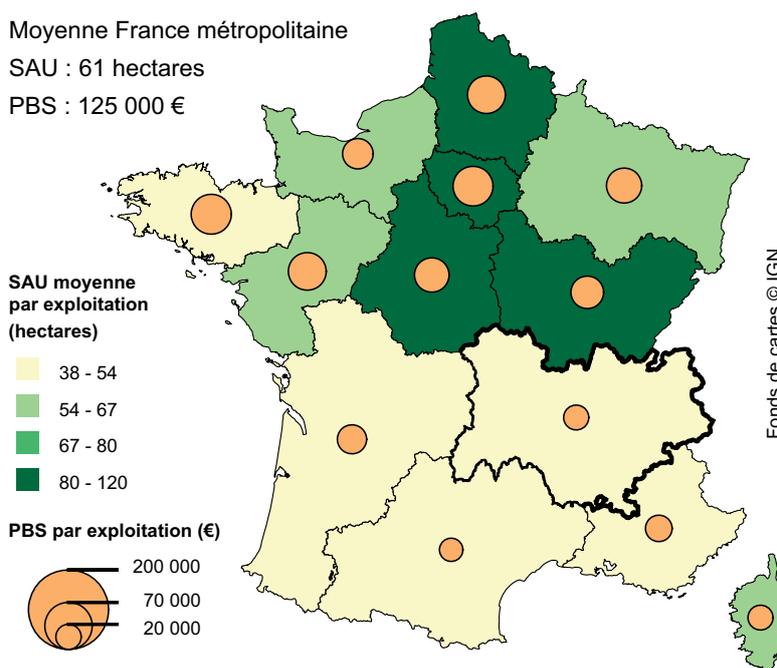
ces exploitations diminue de 1,7 % sur la même période, alors qu'au niveau national, elle reste quasiment inchangée.

### ... mais plus grandes

Entre 2010 et 2013 sur l'ensemble de la région, la superficie moyenne par exploitation progresse fortement (+ 9 %), passant de 47 à 52 ha, sans atteindre toutefois la moyenne nationale de 61 ha. Cette tendance à l'agrandissement est constatée dans

### Superficie agricole utilisée et production brute standard moyennes par exploitation en 2013

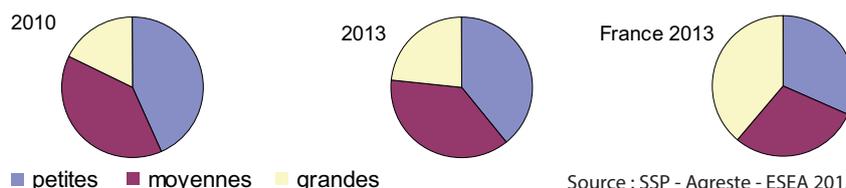
Moyenne France métropolitaine  
SAU : 61 hectares  
PBS : 125 000 €



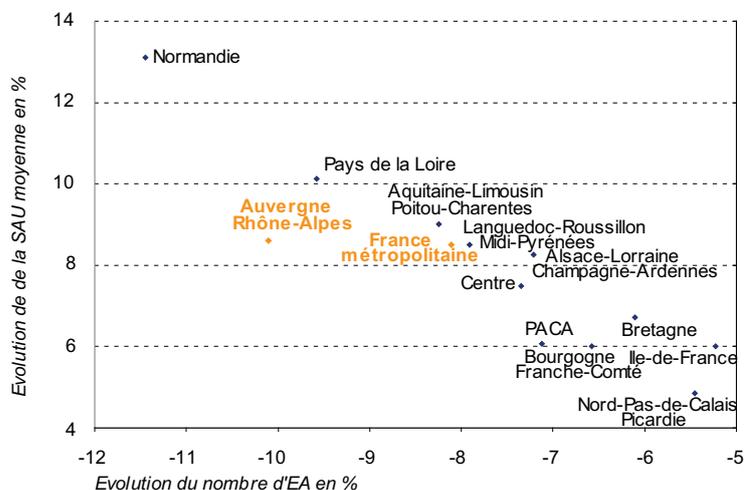
l'ensemble des régions mais elle est plus accentuée en région Auvergne-Rhône-Alpes. Comme en 2010, la région se distingue néanmoins par ses nombreuses exploitations de petite superficie : la moitié valorise une SAU inférieure à 31 ha. Depuis 2010, la dimension économique des exploitations mesurée par la production brute standard (PBS\*), augmente fortement (+ 23 %). Cet indicateur, calculé à partir de la valeur moyenne des cultures et cheptels, passe de 61 000 à 75 000 € en moyenne par exploitation. La progression moyenne nationale est de + 20 %.

Cependant, il faut relativiser cette évolution par la progression des prix sur la période de référence (2008 - 2012). En effet, si l'on applique la structure de prix et de rendements utilisée lors du dernier recensement agricole, la hausse n'est que de 10 %. A partir de l'évolution calculée avec les coefficients revalorisés, les exploitations dites grandes, dont la PBS est supérieure à 100 000 €, sont au nombre de 13 200 sur la région soit une augmentation de 18 %. A l'inverse, le nombre de petites exploitations,

## Moins d'exploitations, mais de plus grande taille



Source : SSP - Agreste - ESEA 2013



Source : SSP - Agreste - Enquête structure des exploitations agricoles 2013

dont la PBS est inférieure à 50 000 €, diminue de 19 % en trois ans. Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2013, les moyennes et

grandes exploitations occupent 88 % de la SAU et concentrent 96 % de la PBS régionale : leur poids est passé de 57 % en 2010 à 61 % en 2013.

### Impact de la revalorisation des coefficients PBS\* sur la répartition des exploitations par dimension économique

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de leur production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes des rendements et des prix calculés sur la période 2005 à 2009 pour les données du recensement agricole 2010 (« coefficients 2007 ») et des valeurs moyennes calculées sur la période 2008 à 2012 pour les données de l'enquête sur la structure des exploitations 2013 (« coefficients 2010 »).

La revalorisation entre 2010 et 2013 des coefficients unitaires utilisés pour le calcul de la production brute standard a un impact direct sur le classement des exploitations selon la dimension économique dans la mesure où les seuils utilisés pour cette classification n'évoluent pas avec le temps.

À coefficients constants, l'évolution de la répartition des exploitations dans les classes de dimension économique ne s'explique que par l'agrandissement moyen de la taille des structures de production, dont certaines se regroupent dans des formes sociétaires et d'autres reprennent des moyens de production à des exploitations qui cessent leur activité. Cette dynamique d'agrandissement est d'autant plus importante que le rythme des disparitions est élevé.

### Progression de la dimension économique des exploitations : un effet prix supérieur à l'effet taille

	2010 coefficients 2007 en %	2013 coefficients 2007 en %	2013 coefficients 2010 en %
Petites	43	41	39
Moyennes	39	39	38
Grandes	18	19	23
<b>Toutes exploitations</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Cf définitions page 4

Source : SSP - Agreste - Enquête structure des exploitations agricoles 2013

### Les formes sociétaires se développent

En lien avec l'augmentation de la taille, la forme juridique des exploitations évolue au profit des formes sociétaires. La part des exploitations individuelles, même si elle diminue de 65 à 62 %, reste élevée en Auvergne-Rhône-Alpes (52 % en France). A l'inverse, le nombre de Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) et d'Exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) représente 35 % des exploitations, soit 4 points de plus qu'en 2010.

En 2013, seuls 4 % des petites exploitations relèvent d'une forme sociétaire contre 20 % pour les moyennes et 68 % pour les grandes.

### Orientation technico économique (OTEX)\* : recul de l'élevage

Les exploitations sont considérées comme spécialisées dès lors qu'au moins deux tiers de leur PBS est générée par une production donnée. En 2013, l'OTEX grandes cultures devient la première spécialisation

des exploitations agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes avec 10 100 exploitations (+ 2 %).

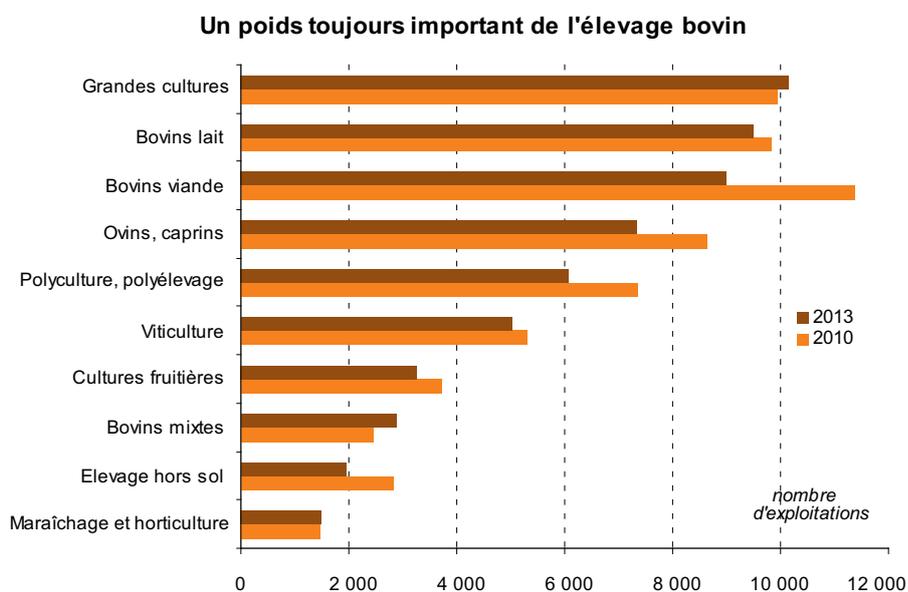
Malgré cette tendance, l'activité d'élevage reste dominante dans la région. Elle concerne plus de la moitié des exploitations régionales (56 %) dont 38 % spécialisées dans l'élevage bovin. La part des exploitations d'élevage n'est que de 42 % en France.

Cependant, leur nombre diminue de 2 300 dans la région. Les exploitations de bovins viande qui constituaient la première spécialisation en 2010, enregistre la baisse la plus importante (- 21 %). Le nombre d'exploitations spécialisées en bovins lait recule de 3 %.

Les exploitations spécialisées dans l'élevage d'ovins, de caprins ou dans l'élevage hors sol suivent la même tendance. Seul le nombre des exploitations de bovins mixtes augmente de 17 %.

Cette modification dans la hiérarchie des OTEX entre 2010 et 2013 n'est pas seulement due à un effet de structure ; elle provient pour une large part de causes techniques liées à la construction de la PBS et au mode de détermination de la spécialisation des exploitations. Sans modification de la structure de leur production, des exploitations peuvent ainsi changer d'orientation.

Sur la période, l'évolution des prix est largement favorable aux grandes cultures en comparaison des productions animales. De ce fait, des exploitations spécialisées en bovins viandes en 2010 changent d'orientation en 2013 au profit de la polyculture-polyélevage. De la même



Source : SSP - Agreste - Enquête structure des exploitations agricoles 2013

manière, des exploitations de polyculture-polyélevage se spécialisent en grandes cultures.

Ce mouvement est amplifié par l'augmentation de la surface agricole consacrée aux grandes cultures : elle représente 15 % de la SAU en 2013 contre 12 % en 2010. La surface de prairies permanentes diminue de 12 % sur la période.

### Recul de l'emploi agricole

Le volume de travail engagé par les exploitations agricoles baisse de 7 % entre 2010 et 2013 pour représenter 84 500 unités de travail annuel (UTA)\*, dont la moitié concerne les chefs et coexploitants eux-mêmes. Au niveau national, ce recul se limite à 4 %. Les évolutions du volume de travail sont en lien avec l'évolution

des orientations économiques des exploitations. Le recours à la main-d'œuvre diffère selon les OTEX. Les exploitations de maraîchage et d'horticulture emploient en moyenne 3,6 UTA en 2013 soit - 0,3 par rapport à 2010. La baisse est de même ampleur dans les exploitations de bovins mixtes (1,6 UTA en 2013). En revanche, l'intensité de l'emploi augmente en moyenne de 0,2 UTA dans les exploitations d'élevage hors sol et de polyculture-polyélevage. Dans la viticulture, l'emploi moyen augmente de 0,2 UTA avec 2 UTA par exploitation en raison de l'agrandissement de la taille des exploitations (+ 6 % en moyenne pour la SAU). Les moyennes et grandes exploitations mobilisent 85 % du volume de travail et emploient 1,8 UTA en moyenne contre 0,6 pour les petites.

### Orientation technico-économique

	Nombre d'exploitations		Nombre d'UTA		PBS moyenne		Part de la SAU en %	
	2013	Evolution sur 2010 en %	2013	Evolution sur 2010 en %	2013	Evolution sur 2010 en %	2013	Evolution sur 2010 en %
Grandes cultures	10 149	+ 2	8 917	+ 5	43 659	+ 33	18,5	+ 15,0
Maraîchage, horticulture	1 498	+ 1	5 349	- 8	224 598	+ 52	0,5	+ 15,6
Viticulture	5 014	- 5	9 536	+ 6	95 608	+ 28	2,3	+ 4,8
Cultures fruitières	6 265	+ 12	6 038	- 15	77 361	+ 23	1,8	+ 1,0
Bovins lait	9 490	- 3	17 423	- 4	97 736	+ 18	23,5	+ 3,7
Bovins viande	8 997	- 21	11 716	- 16	51 917	+ 23	24,4	- 7,0
Bovins mixtes	2 886	+ 17	4 679	- 3	74 024	- 14	7,4	- 1,0
Ovins, caprins	7 336	- 15	7 621	- 14	25 050	+ 2	7,7	- 12,0
Elevage hors sol	1 948	- 31	3 455	- 22	222 563	+ 21	2,7	- 20,0
polyculture, polyélevage	6 078	- 17	9 797	- 4	84 698	+ 21	11,3	+ 2,8
<b>Ensemble</b>	<b>56 671</b>	<b>- 10</b>	<b>84 531</b>	<b>- 7</b>	<b>75 027</b>	<b>+ 23</b>	<b>100,0</b>	<b>- 2,0</b>

\* Cf définitions page 4

Source : SSP - Agreste - Enquête structures des exploitations agricoles 2013

## Le renouvellement des chefs d'exploitation en question

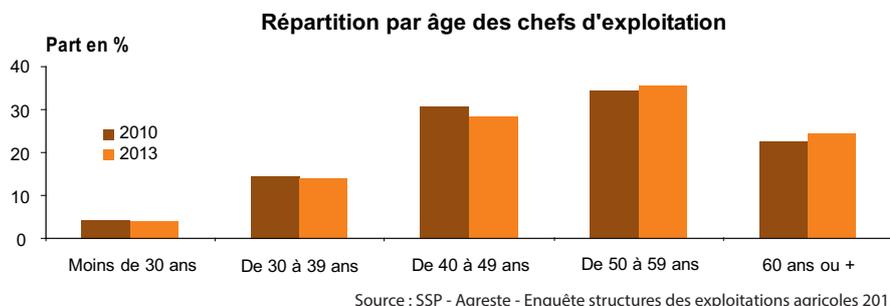
En 2013, l'âge moyen des 56 700 chefs d'exploitation est de 51 ans soit 0,5 an de plus qu'en 2010. La moitié d'entre eux a plus de 50 ans. L'augmentation de l'âge des actifs agricoles est pour une large part due au maintien en activité des seniors :

le nombre des plus de 64 ans (7 000) reste constant depuis 2010 alors qu'il baisse pour les autres classes d'âge : - 14 % pour les moins de 40 ans, - 16 % pour les 40-49 ans et - 7 % pour les 50-64 ans.

L'âge des chefs d'exploitation est inférieur à la moyenne régionale dans les moyennes et grandes exploitations (47 ans) tout comme dans les

exploitations de forme sociétaire (45 ans). Il est également moins élevé dans les exploitations d'élevage en bovin lait (47 ans) ou les exploitations maraîchères ou horticoles (48 ans). A l'opposé, l'âge moyen des chefs d'exploitations en grandes cultures dépasse 55 ans en 2013.

Benoît Fontaine



### Méthodologie

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2013 succède au recensement de 2010. 5 100 exploitants agricoles en métropole (soit un 8 % des exploitations recensées en 2010) ont été interrogés. L'enquête porte sur les cultures conduites sur la campagne 2012-2013, les cheptels, les activités de diversification exercées au sein de l'exploitation, les circuits courts, le matériel, la main-d'œuvre et le devenir des déchets générés.

### Définitions

**Exploitation agricole** : unité économique qui participe à la production agricole et qui répond aux critères suivants :

- une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.
- une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- une gestion courante et indépendante de toute autre unité. L'existence d'un établissement immatriculé au répertoire des entreprises et des établissements Sirene (un SIRET = une exploitation) ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

**La production brute standard (coefficients PBS)** : elle valorise un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

**Unité de travail annuel (UTA)** : le volume du travail utilisé par les exploitations agricoles est exprimé en unité de travail annuel (UTA). Il s'agit d'une mesure en équivalent temps plein de l'ensemble du travail fourni sur l'exploitation (par les chefs d'exploitations et coexploitants ou associés, les salariés et non salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole intervenant sur l'exploitation). Un équivalent temps plein correspond à 225 jours de travail dans l'année.

**Orientation technico-économique (Otex)** : la contribution de chaque culture et cheptel, valorisé par sa PBS, permet de classer une exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale. La nomenclature Otex européenne de diffusion agrégée comporte 10 orientations.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 78 63 25 35 - Fax : 04 73 42 16 76  
Courriel : [sriset.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:sriset.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur de publication : Gilles Pelurson  
Rédacteur en chef : Seán Healy  
Composition : SRISSET Auvergne-Rhône Alpes  
Prix : 2,50€  
Dépôt légal : juin 2016  
ISSN : 2494-0437 (en ligne)

©AGRESTE 2016